

Ça vaut le détour...



### Église Paroissiale Saint-Jean d'Abbetot, La Cerlangue

Cette église romane classée Monument Historique, datant de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, est d'une exceptionnelle qualité architecturale. Venez admirer les peintures murales datant des XII, XIII, XIV, XVII et XVIII<sup>ème</sup> siècles, ainsi que sa crypte voutée représentant le Christ et ses évangélistes. Votre attention se portera sur la nef du XVI<sup>ème</sup> siècle qui possède une voûte lambrissée et une corniche romane. À l'extérieur, vous remarquerez sur le talus, un calvaire ainsi qu'un hêtre centenaire.

Si vous trouvez les portes de l'église fermées, les clefs sont à la mairie !

Infos conseils

### La Cerlangue

Une fougère en forme de langue de cerf que l'on trouve dans les bois aux alentours et qui porterait le nom latin de "cervi lingua" serait à l'origine du nom "La Cerlangue". Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la commune s'agrandit avec le rattachement des communes de Saint-Jean des Essarts et Saint-Jean d'Abbetot. En 1823, la commune possédait un port dans l'anse de Cressenval, la Seine étant encore présente au pied de la falaise. La commune est membre du Parc Naturel Régional des Boudes de la Seine Normande. Les Cerlanguais et les Cerlangaises sont les habitants de la commune.

### Références guides

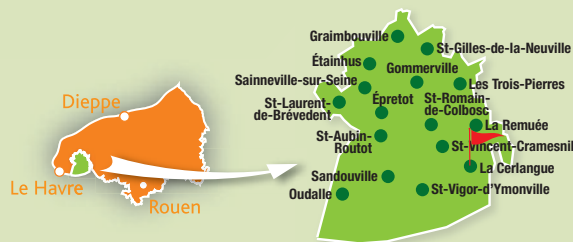
IGN Série Bleue (1/25000)  
N°1710 ET  
Le Havre / Étretat / PNR  
Boudes de la Seine Normande



Tél. : 09 53 82 34 96  
contact@rando76.fr  
www.rando76.fr

### Renseignements

Point Information Tourisme  
5 rue Sylvestre Dumesnil 76 430  
Saint-Romain-de-Colbosc  
Tél. : 02 35 13 86 49  
www.caux-estuaire.fr  
Seine-Maritime Tourisme  
Tél. : 02 35 12 10 10  
www.seine-maritime-tourisme.com



Départ : La Cerlangue, Église Saint-Jean d'Abbetot

Randonnée en Seine-Maritime

## Vallons en Pointe de Caux Saint-Romain-de-Colbosc et ses environs



RANDONNÉE À PIED

### Circuit 14 La Belle Angerville

Départ Église Saint-Jean d'Abbetot de La Cerlangue  
5 km - 1h15 environ  
Difficulté



Document réalisé par Caux Estuaire avec le concours financier du Département de Seine-Maritime

Conception : BDSA - Crédit photos : © Peggy Godreuil, © Vincent Rustuel, © IGN Paris-2010.





# Circuit 14 La Belle Angerville

5 km - 1h15 environ

Départ : **La Cerlangue**,  
Église Saint-Jean d'Abbetot

## AVIS DU RANDONNEUR

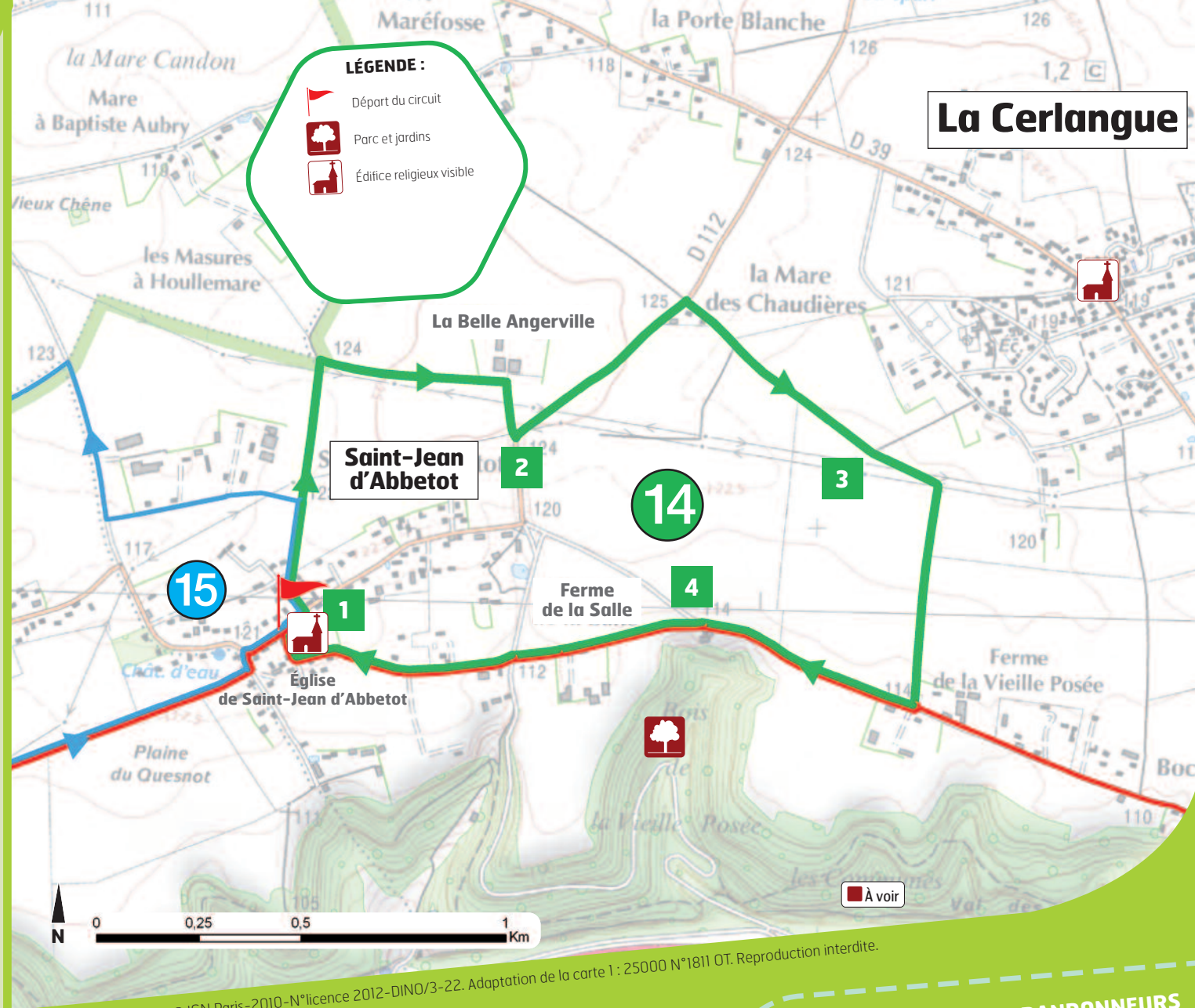
Circuit à la découverte de l'église de Saint-Jean d'Abbetot. Le plateau cauchois vous offre une mosaïque de couleurs au fil des semences et des saisons.

**1** Longez la rue de l'Abbaye (D112) puis tournez à gauche sur le chemin de la Clef des Champs. Prenez le chemin sur votre droite juste avant le virage.

**2** Au carrefour, reprenez la route D112 sur votre gauche. Attention aux voitures ! Pensez à vous mettre en file indienne pour ne pas gêner les automobilistes. Au prochain croisement, prenez le chemin sur votre droite.

**3** Laissez le chemin sur votre gauche et continuez tout droit. Au bout du chemin, reprenez la route sur votre droite.

**4** Au croisement, prenez le chemin derrière le lieu-dit Ferme de la Salle. Au bout du chemin, continuez tout droit sur la rue Paul Masson. À la fin, tournez à droite et remontez le chemin de l'Abbé Cochet.



© IGN Paris-2010-N°licence 2012-DINO/3-22. Adaptation de la carte 1 : 25000 N°181 OT. Reproduction interdite.

### BALISAGE DU CIRCUIT

- Bonne direction
- ◀ Tourner à gauche
- ▶ Tourner à droite
- ✗ Mauvaise direction

— GR2®  
— Circuit n°15 au départ de l'Église Saint-Jean d'Abbetot de La Cerlangue



### POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau ▄ indique le point de départ matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir le circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur verte.

## La Cerlangue

### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Penser au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt, n'allumez jamais de feu